

# Comité Technique de Réseau Direction du Service National et de la Jeunesse du 17 novembre 2022

Il s'est tenu, le 17 novembre 2022, le CTR de la DSNJ sous la présidence de Madame Valérie LE GLEUT. La Délégation **Force Ouvrière** est représentée, en présentiel, par Pascal Zeil, Dominique Bertrand, Chantal Tartivel et, en visio, par Paul Morau.

Madame Valérie LE GLEUT, en réponse aux déclarations liminaires, apporte les éléments de réponse suivants :

*« Réunis aujourd'hui pour ce dernier CTR de l'année et du genre puisque, après les élections professionnelles, seront mises en place de nouvelles instances de dialogue social.*

*Nous aurons des comités sociaux à former, il faudra que l'on s'habitue à cette forme de dialogue social mais le dialogue demeurera, cela je puis vous le garantir.*

*Nous accueillerons bientôt une nouvelle directrice, sa nomination publiée en date d'effet le 1<sup>er</sup> décembre 2022 et moi-même nouvelle cheffe de service adjointe du directeur au 1<sup>er</sup> novembre.*

*Je commence à m'imprégner des sujets de la DSNJ.*

*J'arrive du ministère de l'Éducation nationale, les sujets « jeunesse » ne me sont pas étrangers.*

*Pour certains se sont des retrouvailles, vous avez vu que j'étais originaire du ministère de l'armée que j'ai quitté il y a cinq ans donc notamment ce qui concerne les questions de dialogue social j'y attache un grand prix.*

*Sous-directrice à la DRH-MD en charge de la sous-direction qui s'appelle aujourd'hui SRP qui portait précisément tous les sujets de dialogue social à la fois au CT ministériel et CHSCT ministériel que l'on appelle ici CCP (Commission Centrale de Prévention).*

*Auparavant cheffe de la mission d'accompagnement des réorganisations à la DRH-MD, la MAR donc une grande expérience de dialogue social, il demeurera puisque c'est un élément de démocratie.*

*Sur les questionnements sur le SNU, je vous renvoie aux paroles du Président de la république, lors de sa visite à Toulon qui a indiqué qu'il ferait des annonces très prochainement donc vous comprendrez qu'il n'est pas possible d'anticiper sur les annonces du Président de la république les arbitrages ne sont pas rendus à cette heure, les travaux se poursuivent et donc vos questions sont parfaitement légitimes et elles sont partagées par l'ensemble des acteurs autour de la table mais il est impossible, à cette heure, de répondre dans le détail à toutes les questions. Il n'a pas une évolution de la DSNJ, il faudra s'adapter et on appliquera évidemment les directives et les orientations du Président de la république. »*

Dans sa déclaration liminaire, **FO DÉFENSE** se félicite, que deux femmes soient à la direction de la DSNJ.

**FO** a bien entendu que le dialogue social serait au cœur des nouvelles instances.

**FO** demeure très vigilante sur ce point.



**ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES**  
du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022



## ■ Élément concernant le SNU

Retex des séjours en 2022 : 88,48 % de taux de satisfaction.

Au bilan, 283 JDM se sont déroulées grâce au **très fort investissement des agents de la DSNJ**.

Perspectives pour 2023, trois séjours sont prévus :

- 1<sup>er</sup> séjour : du 19 février au 3 mars pour la zone C ; du 9 au 21 avril pour la zone A ; du 16 au 28 avril pour la zone B.
- 2<sup>ème</sup> séjour : du 11 au 23 juin pour l'ensemble des zones,
- 3<sup>ème</sup> séjour : du 4 au 16 juillet pour l'ensemble des zones.
- Les Outre-Mer sont également prévus en juin et juillet 2023.

La DSNJ portera une attention sur la constitution des équipes JDM, sur la formation des animateurs et la gestion fine du vivier, sur les découchés en raison des sites SNU éloignés ainsi que sur la Laïcité.

**Force Ouvrière** suit, avec une particulière attention, la question des conditions et de la qualité de vie de travail des agents. L'administration rassure les agents sur le point des récupérations et compensations JDC. L'accord-cadre, sur le temps de travail en JDC s'applique pour la JDM.

## ■ Information sur le plan ambition « Armée Jeunesse »

Le plan « armée-jeunesse » a, aujourd'hui, un an et demi. Il avait été présenté par Madame DARRIEUSSECQ en mars 2021, la DSNJ continue de le décliner.

La DSNJ lit tous les rapports et les compte rendus mensuels des directeurs ESNJ, des CSNJ outre-mer et note une appropriation importante des sujets effectivement comme nous l'avons souligné dans nos DL.

La DSNJ voit bien que la charge de travail augmente avec les classes de défense, les semaines stage défense, des opérations jeunes citoyens, les salons, les commissions « armée-jeunesse » en région, et note la motivation des agents.

**FO DÉFENSE** ne peut que constater que les agents sont très intéressés par ces actions jeunesse. Ces journées obligent à réfléchir à une actualisation permanente de nos missions au profit de nos jeunes et de notre institution.

La grande nouveauté pour 2023 est la mise en place des crédits budgétaires, pour le rayonnement de la direction. Pour le premier semestre 2023, on note la mise en place des crédits RAY décentralisés : 5000 euros (ESNJ) et 2000 euros (CSNJ OM).

## ■ Bilan d'activité JDC 2022

La cible initiale était de 883 962 jeunes, cible révisée à 833 863 jeunes car la DSNJ avait supposé dans sa cible initiale un retard dans le recensement.

. Au 01/09, il y a eu la reprise des JDC à 8 heures avec deux animateurs.

. Au 03/11, il y a eu 613 863 jeunes qui ont effectué leur JDC.

La 1P22 et 2P22 (JDC/A) le nombre de jeunes par salle était de 33, pour la 3P22 (JDC/M) la DSNJ a prévu 44 jeunes par salle.

## ■ POUR 2023

La cible initiale 2023 est de 802 567 jeunes et en fonction de la charge SNU, un aménagement des conditions de conduite de la JDC en 3P23 pourrait être envisagé.

**A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023, on note une reprise des JDC/A avec 2 sessions de 3 h 30 à 2 animateurs chacune.**

Sur la JDC/M la DSNJ attend les retours des avis des animateurs et des agents sur ce dispositif. Celui-ci sera adapté suivant les remontées.

Il y a eu un gros effort de fourni concernant la formation des animateurs JDC-M et JDM. Par contre, la DSNJ peine à trouver des volontaires mais il ne sera pas question de mettre en place des animateurs civils car les effectifs, dans les centres, sont déjà très contraints.



La DSNJ annonce que l'expérimentation « rappel SMS » (17 centres du 22 septembre au 28 novembre) se poursuivra si l'expérimentation est efficiente.

Pour **FO DÉFENSE**, il appartient à la DSNJ d'adapter la charge par rapport aux effectifs.

### ■ Référent Innovation et Transformation Numérique (RITN)

Le réseau RITN se compose de 11 agents en fonction et 1 en AC et 7 sont en cours d'affectation.

Il va falloir prendre en compte le parcours formation des anciens et des nouveaux ainsi que la mise en place d'un séminaire annuel.

Le réseau fonctionne avec une visio par mois et un outil collaboratif sur OSMOSE.

### ■ CIA

Le principe d'attribution est identique à tous les corps. Entre 2021 et 2022, le montant de référence est resté le même.

**FO DÉFENSE**, juge insuffisant ce montant pour les agents de la Catégorie C qui constitue l'essentiel des effectifs de la DSNJ.

### ■ Télétravail

Aujourd'hui, 571 personnels de la DSNJ bénéficient du télétravail ; Plusieurs types d'autorisation de télétravail sont proposés sur un, deux ou trois jours (fixe – flottante ou les deux).

**FO DÉFENSE**, rappelle son attachement à un télétravail normé faisant l'objet d'un accord explicite entre l'agent et l'employeur.

### ■ Elections professionnelles 2022

La DSNJ rappelle que les électeurs peuvent voter de n'importe quel ordinateur, tablette, smartphone connecté à Internet, 24h/24, pendant la durée des élections.

Le vote sera ouvert pendant 8 jours, celui-ci est à un seul tour.

Les électeurs pourront participer aux scrutins soit dans les locaux de l'administration soit à distance.

**FO DÉFENSE** dans sa déclaration liminaire a demandé que la DSNJ prenne les dispositions nécessaires pour permettre aux agents de voter pendant la semaine du 1<sup>er</sup> au 8 décembre. FO a rappelé que le vote électronique ne signifie pas que le vote doit se faire en dehors du temps de travail.

### ■ CONCLUSION

**Un Comité Technique de Réseau qui s'est déroulé sans annonce particulière. On note le fort investissement des agents dans un plan de charge sans cesse croissant et avec la mise en place d'actions nouvelles qui nécessitent des plans de formation adaptés. FO ne peut se satisfaire des taux d'avancement insuffisants pour récompenser les efforts des agents de la DSNJ. FO demeure particulièrement vigilante sur la question SNU qui est au cœur des inquiétudes des agents.**

PARIS, le 22 Novembre 2022

**FO DÉFENSE** est toujours présente pour vous informer, revendiquer, vous protéger et agir pour vous.



**ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES**  
du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022

Fédération Syndicaliste FO de la Défense des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés

46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris • Tél. 01 42 46 00 05 • Fax 01 42 46 19 75

www.fodefense.com



# CTR DSNJ

du 17 novembre 2022

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

FO DÉFENSE est très heureuse de vous voir de retour au MINARM et se félicite que deux femmes soient portées à la tête de la DSNJ.

A la lecture du PPT qui nous a été transmis, FO est tout à fait consciente de l'importance que vous portez à l'ambition « Armées Jeunesse » et du rayonnement de notre chaîne. 65 pages nous sont présentées pour nous expliquer que tout va bien au sein de la chaîne DSNJ.

FO aurait aimé qu'il y en ait autant qui traitent de l'avenir, de la formation, de l'avancement et des QVT de vos personnels civils.

FO pense que les missions régaliennes ne peuvent être pleinement réalisées que si on tient compte de l'adéquation effectifs/missions/qualité de vie au travail.

FO aurait aimé qu'il y ait autant de pages dans la présentation qui traite de l'avenir, de la formation, de l'avancement et des QVT de vos personnels civils. Certains des éléments sont exogènes à la chaîne DSNJ comme le montant du point d'indice. D'autres sont endogènes comme l'avancement, un management efficient et bienveillant des équipes.

Les personnels de la chaîne sont donc inquiets de leur avenir ce qui ne les empêche pas de réaliser leurs missions avec professionnalisme.

Il serait judicieux que la Direction de la DSNJ reconnaisse le sens et l'engagement de ces agents.

FO appelle en particulier votre attention sur les points suivants :

- FO veut connaître la fin programmée des JDC, les modalités détaillées de la montée en puissance des JDM pour la métropole et l'outre-mer qui, nous l'espérons, n'aura aucun impact sur l'organisation et les effectifs des personnels civils de la DSNJ.
- Les agents de la chaîne déplorent, encore et toujours, le manque de reconnaissance concernant l'avancement, beaucoup d'appelés et très peu d'élus, pour preuve, tous les référents métiers ne sont toujours pas catégorie B ainsi que les adjoints aux chefs de sections.
- FO réitère, à nouveau, sa demande de passage au groupe I du RIFSEEP pour la Catégorie C dans les CSNJ.
- FO demande que soit pleinement reconnu le management fonctionnel des chefs de session dans le régime indemnitaire en dissociant le CIA exceptionnel du CIA classique.

FO constate que seuls les indicateurs RPS concernent la métropole et voudrait savoir quand vont être pris en compte les Outre-mer dans la mise en place de ces indicateurs.

En conclusion, FO DÉFENSE revendique une véritable politique de carrière pour tous les agents travaillant au sein de la DSNJ.

FO demande enfin que la DSNJ prenne les dispositions nécessaires pour permettre aux agents de voter pendant la semaine du 1<sup>er</sup> au 8 décembre.

Le vote électronique ne signifie pas que le vote doit se faire en dehors du temps de travail.

FO sera particulièrement vigilante sur le respect de ce point.

Nous vous remercions de votre attention.

